CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E12698** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1988

Forme juridique : SAS

Capital : 1 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 1988B00071

Siret : 347 779 548 00010

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 17 529T

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA H11028M1254000/002111989/45

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA H11028M1254000/002111989/45

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : TERRASSEMENTS ET TRANSPORTS ANDRIEU

Sigle : TTA

BOURG
61320 JOUE-DU-BOIS

Téléphone : 02 33 37 22 06 **Fax :** 02 33 38 98 10

Portable : 06 73 87 56 26

Responsabilité légale :
YUMBO &CIE (513 814 939) / ANDRIEU DENIS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : act@tta61.fr

Effectif moyen : 48 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 540 147 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	4	12/02/2026
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	4	24/04/2025
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)		24/04/2025
1322	Assainissement autonome (Technicité confirmée)		24/04/2025
1341	Aménagement de chaussées et trottoirs		24/04/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/03/2026 08:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.